

ACCUEIL DES ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2025

L'accueil des élèves se fera sur deux jours.

Seuls les élèves de 6^{ème} seront accueillis sur une journée entière. La demi-pension ne fonctionnera que pour eux (**les demi-pensionnaires uniquement**) ce jour-là, soit **lundi 1er septembre 2025**.

IMPORTANT :

Les élèves de 6^{ème} doivent impérativement apporter pour le 1^{er} septembre le livre qu'ils ont reçu en fin de CM2 : L'Odyssée d'Homère.

Lundi 1er septembre 2025		
6 ^{èmes}	9h30 – 12h00	13h30 – 15h30
4 ^{ème}		14h30-16h
Mardi 2 septembre 2025		
5 ^{èmes}	9 h – 11h	
3 ^{èmes}	10h00 – 12h00	
Mercredi 3 septembre 2025		
Rentrée générale		
ATTENTION :		
Les élèves de 6 ^{ème} <u>ne viennent pas</u> au collège le mardi 2 septembre		

L'emploi du temps et la demi-pension débiteront le **Jeudi 4 septembre 2025** pour tous les élèves.

MÉMO DE RENTRÉE

Les **lundi 1 septembre 2025, mardi 2 septembre et mercredi septembre 20245** votre enfant devra se munir d'un cartable contenant un agenda, une trousse et un cahier de brouillon. Il recevra ses **manuels** dès le jour de la rentrée et devra y inscrire son nom. Les manuels prêtés par l'établissement doivent être **couverts** dès la première semaine. Un casier sera attribué aux élèves demi-pensionnaires de 6^{ème}, qui devront obligatoirement apporter un cadenas à clef.

Rappel : les trottinettes ou vélos électriques sont autorisées au collège à 2 conditions : avoir 14 ans révolus et avoir une assurance pour le véhicule collée sur la trottinette ou le vélo électrique.

Vous devrez rapidement fournir une **attestation d'assurance** scolaire pour toutes les activités engagées au collège que votre enfant remettra à son professeur principal.